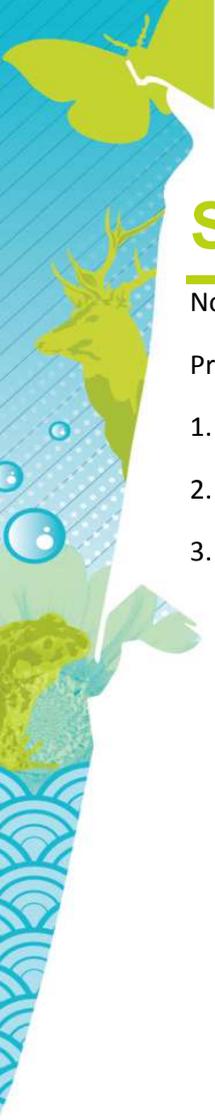




**État des lieux des  
continuités écologiques  
régionales en  
Aquitaine : diagnostic,  
identification, enjeux**

**Notice d'avertissement et résumé**



# Sommaire

---

|  |   |
|--|---|
| Notice d'avertissement .....                                   | 1 |
| Préambule .....  | 1 |
| 1. Diagnostic du territoire régional .....                     | 2 |
| 2. Identification des continuités écologiques régionales ..... | 3 |
| 3. Enjeux .....  | 7 |



## Notice d'avertissement

---

L'état des lieux des continuités écologiques en Aquitaine utilise des données qui ont servi à élaborer le Schéma Régional de Cohérence Ecologique d'Aquitaine (SRCE). Ce schéma a été annulé par le Tribunal administratif de Bordeaux (jugement du 13 juin 2017) pour manque d'autonomie fonctionnelle entre l'autorité chargée de l'évaluation environnementale du schéma et l'autorité qui l'a adoptée.

Pour information, dans le cadre d'un processus de concertation et de consultation, une cinquantaine de réunions ont été organisées et près de 400 structures associées à un titre ou un autre, à l'établissement de ces données, dont le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) d'Aquitaine.

Contrairement au SRCE annulé, **cet état des lieux n'a aucune portée juridique**. Il comporte seulement, des éléments de connaissance sur les continuités écologiques à l'échelle de l'Aquitaine, qui sont transmis, à titre informatif, aux porteurs de projets ou mis en ligne. En effet, l'Etat et la Région considèrent que les informations contenues dans ce document à l'échelle de l'Aquitaine sont de nature à faciliter l'identification des enjeux relatifs à la biodiversité sur un territoire, sachant qu'il convient de rappeler que ces informations ne peuvent en aucun cas être opposables.

L'état des lieux comporte trois parties : diagnostic, identification, enjeux, ainsi que le présent document résumé.

## Préambule

---

La perte de la biodiversité est principalement due à la **fragmentation des milieux naturels** qui réduit la taille des territoires disponibles pour les espèces animales et végétales, isole les populations les unes des autres et rend donc plus difficile les déplacements des espèces nécessaires à l'accomplissement de leur cycle de vie...

L'Aquitaine est fortement concernée par ce phénomène de fragmentation liée à l'activité humaine, notamment par le développement de l'urbanisation et des infrastructures linéaires de transport.

L'identification d'un réseau écologique formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques, et les actions de préservation et de restauration qui pourraient en découler, permet de lutter contre la perte de biodiversité due à la fragmentation...

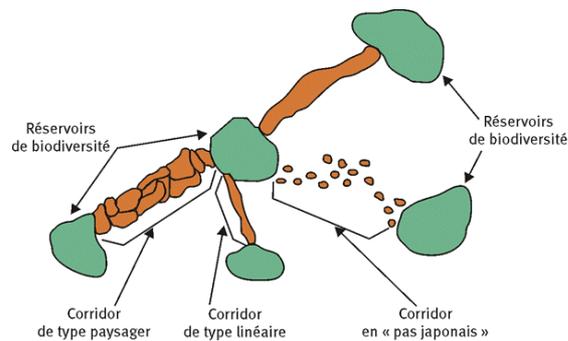
Les continuités écologiques sont constituées<sup>1</sup> :

- de réservoirs de biodiversité qui sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée ;
- de corridors écologiques qui permettent des connexions entre les réservoirs de biodiversité et offrent ainsi aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

---

<sup>1</sup> Définitions issues de l'article R. 371-19 du code de l'environnement

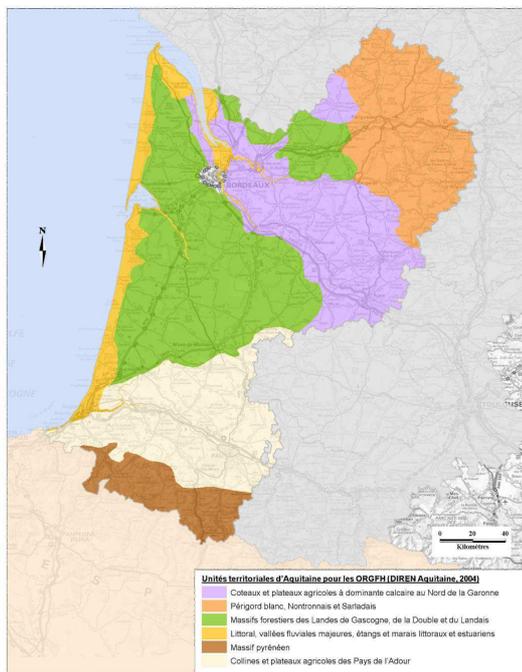
Les cours d'eau sont considérés comme des espaces constituant à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.



*Exemple d'éléments de continuités écologiques : réservoirs de biodiversité et types de corridors terrestres, Cemagref, d'après Bennett 1991*

## 1. Diagnostic du territoire régional

Compte-tenu de la grande superficie de l'Aquitaine et de la diversité des situations géographiques qu'elle recouvre, l'état des lieux des continuités écologiques régionales s'appuie en partie sur un découpage de la région en **six unités globalement homogènes** quant à leurs caractéristiques géographiques, leur mode de mise en valeur et d'utilisation des sols (source : Orientations Régionales de Gestion de la Faune sauvage et de ses Habitats – 2006) :



- Le littoral, les vallées fluviales majeures, les étangs et les marais littoraux et estuariens (3100 km<sup>2</sup>) ;
- Les massifs forestiers des landes de Gascogne, de la Double et du Landais (13 450 km<sup>2</sup>) ;
- Le Périgord blanc, le Nontronnais et le Sarladais (7000 km<sup>2</sup>) ;
- Les coteaux et plateaux agricoles à dominante calcaire au Nord de la Garonne (8300 km<sup>2</sup>) ;
- Les collines et plateaux agricoles des Pays de l'Adour (7300 km<sup>2</sup>) ;
- Le massif pyrénéen (2600 km<sup>2</sup>).

L'Aquitaine est une zone de transition sous influence Atlantique avec plus de 270 kilomètres de frange littorale, marquée à l'Est par l'empreinte continentale des contreforts du Massif Central et ceinturée au Sud par le massif pyrénéen. La région est ainsi composée d'une

extraordinaire diversité de paysages et d'écosystèmes. Il en résulte un endémisme<sup>2</sup> notable et une forte diversité d'espèces animales et végétales..

L'Aquitaine bénéficie donc d'une biodiversité importante avec d'une part la présence d'espèces à enjeu majeur, bénéficiant pour certaines d'entre elles de plans nationaux d'actions, et d'autre part de nombreuses espèces qualifiées d' « ordinaires » qui participent cependant de manière importante à la richesse de la faune et de la flore régionales. L'amélioration des connaissances des espèces et des milieux naturels demeure à conforter, en s'appuyant notamment sur les démarches engagées au cours de ces dernières années (observatoires, atlas...).

L'occupation du sol est de près de 80% agricole (39,6%) ou forestière (38,4%<sup>3</sup>), répartis : ces deux secteurs ont un rôle essentiel dans les dynamiques environnementales régionales.

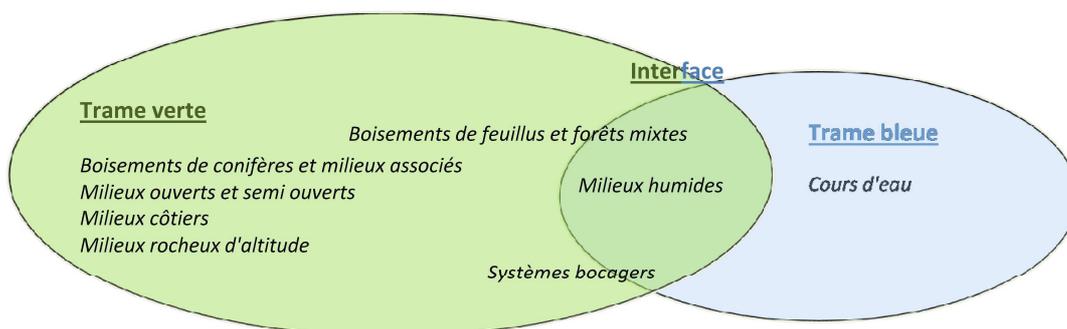
Deux facteurs principaux ont des conséquences négatives sur les continuités écologiques : l'urbanisation croissante et les infrastructures de transport routières et ferroviaires en fort développement qui constituent des obstacles. L'artificialisation des sols est ainsi en progression pour atteindre près de 10% de la surface de la région.

Sur les cours d'eau, la présence de nombreux ouvrages avec une gestion parfois inadaptée perturbent la libre circulation des poissons dont les migrateurs et leur accès à des zones indispensables à leur cycle de vie.

## 2. Identification des continuités écologiques régionales

### ELEMENTS DE METHODE

Huit sous trames, correspondant aux grands milieux naturels présents en Aquitaine, ont été définies pour permettre l'identification du réseau écologique régional :



<sup>2</sup> Endémisme : présence d'une espèce animale ou végétale sauvage exclusivement dans une région géographique délimitée

<sup>3</sup> Source : MAJIC3, d'après DGFIP 2009



Une couche d'occupation du sol régionale a été constituée à partir de la base européenne Corine Land Cover 2006, en y ajoutant d'autres données pertinentes plus précises et/ou plus récentes et en intégrant la fragmentation existante liée aux infrastructures de transport routières et ferroviaires. Cette couche a permis de réaliser un travail de modélisation pour pré-identifier les continuités écologiques. La modélisation s'appuie sur des critères d'écologie du paysage qui est une discipline étudiant les liens entre structures éco-paysagères et besoins des espèces.

### **RESERVOIRS DE BIODIVERSITE**

L'identification des réservoirs de biodiversité repose sur plusieurs sources qui ne sont pas exclusives, les unes des autres.

- des **espaces à fort potentiel écologique**, issus du travail de modélisation cartographique.
- des **zonages de protection ou d'inventaires** : certains étant intégrés du fait des orientations nationales Trame verte et bleue, comme les réserves naturelles, les arrêtés de protection de biotope, le cœur du parc national des Pyrénées... ; d'autres ont été retenus pour partie du fait de leur intérêt écologique (sites Natura 2000 en particulier).
- des **territoires peu fragmentés** comme le Massif des Landes de Gascogne et le Massif Pyrénéen.

Au total, les réservoirs de biodiversité représentent **47,3 % de la région Aquitaine**.

### **CORRIDORS ECOLOGIQUES**

Les corridors écologiques sont des secteurs de perméabilité, c'est-à-dire offrant aux espèces des conditions favorables à leurs déplacements entre les réservoirs de biodiversité. Ils constituent également pour certaines espèces des lieux de vie.

A l'échelle régionale, il est difficile d'identifier des **corridors linéaires** du fait de l'échelle du 1/100.000ème, à l'exception des corridors humides situés le long des cours d'eau.

Aussi, pour la majorité des sous trames, une représentation des corridors écologiques sous forme de **secteurs paysagers** a été retenue : elle ne vise qu'à indiquer un enjeu régional.

Au total, les corridors écologiques représentent **16,3 % de la région Aquitaine**. Après fusion de ces derniers avec les réservoirs de biodiversité afin d'éviter tout double compte, les continuités écologiques représentent **57,9 % de la région**.

### **COURS D'EAU**

Les cours d'eau classés au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ainsi que les quelques portions de cours d'eau importants pour la biodiversité issus des zonages du SDAGE 2010-2014 non classés, sont retenus au titre des continuités écologiques régionales.

### **ELEMENTS FRAGMENTANTS**

Les éléments fragmentants sont constitués des principales infrastructures linéaires de transport et pour les cours d'eau, des obstacles de types seuils, barrages....

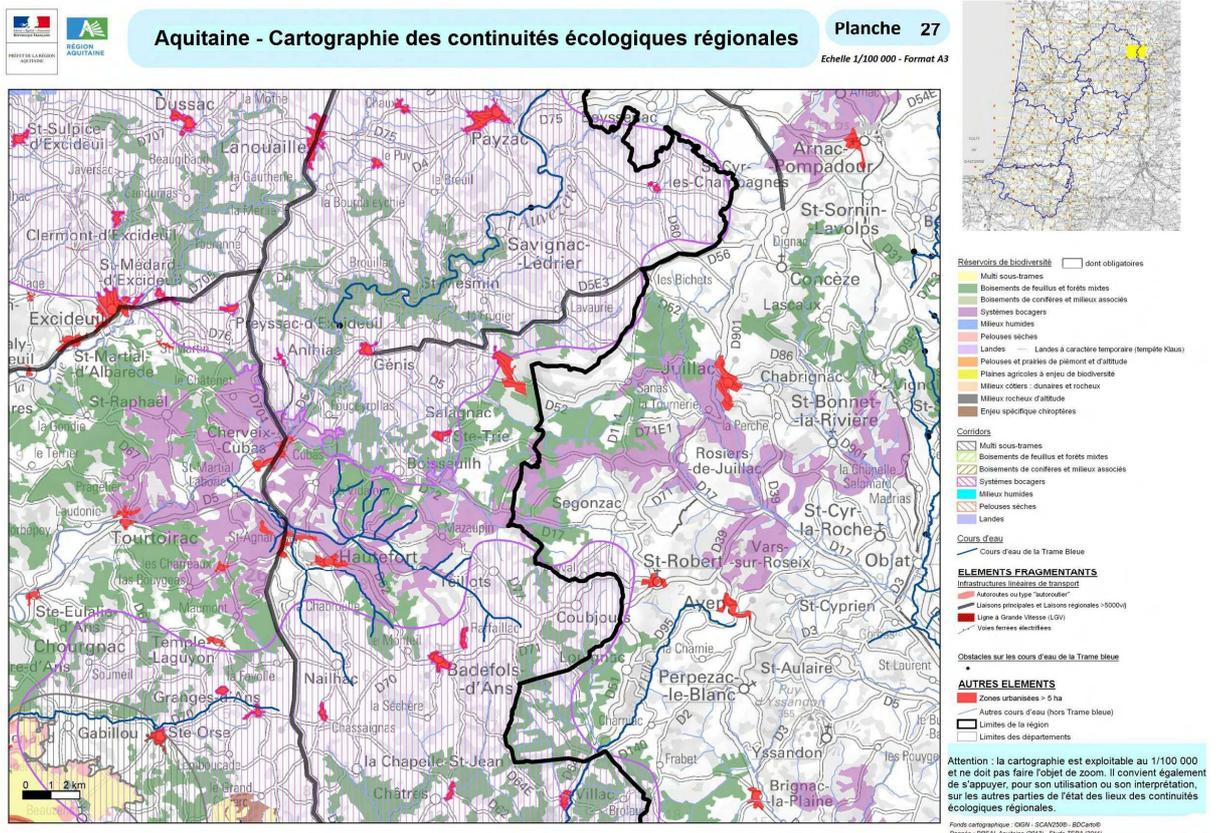
En cas de superposition ou de proximité de ces éléments fragmentants de niveau régional avec les continuités écologiques, des points noirs ou des points de vigilance apparaissent.

## ATLAS CARTOGRAPHIQUE AU 1/100.000ème

Les continuités écologiques régionales sont représentées sous forme de cartes en format A3 (119 cartes pour l'ensemble l'Aquitaine) qui présentent les éléments précités : réservoirs de biodiversité, corridors écologiques, cours d'eau et éléments fragmentants

*Attention : ces cartes ne peuvent être zoomées à une échelle plus fine que le 1/100.000ème : elles ne sont pas conçues pour cet usage et ne conduiraient pas à des analyses pertinentes.*

Ci dessous, figure à titre exemple une carte sur un des 119 secteurs concernant l'Aquitaine et sa proche périphérie (20 kms).

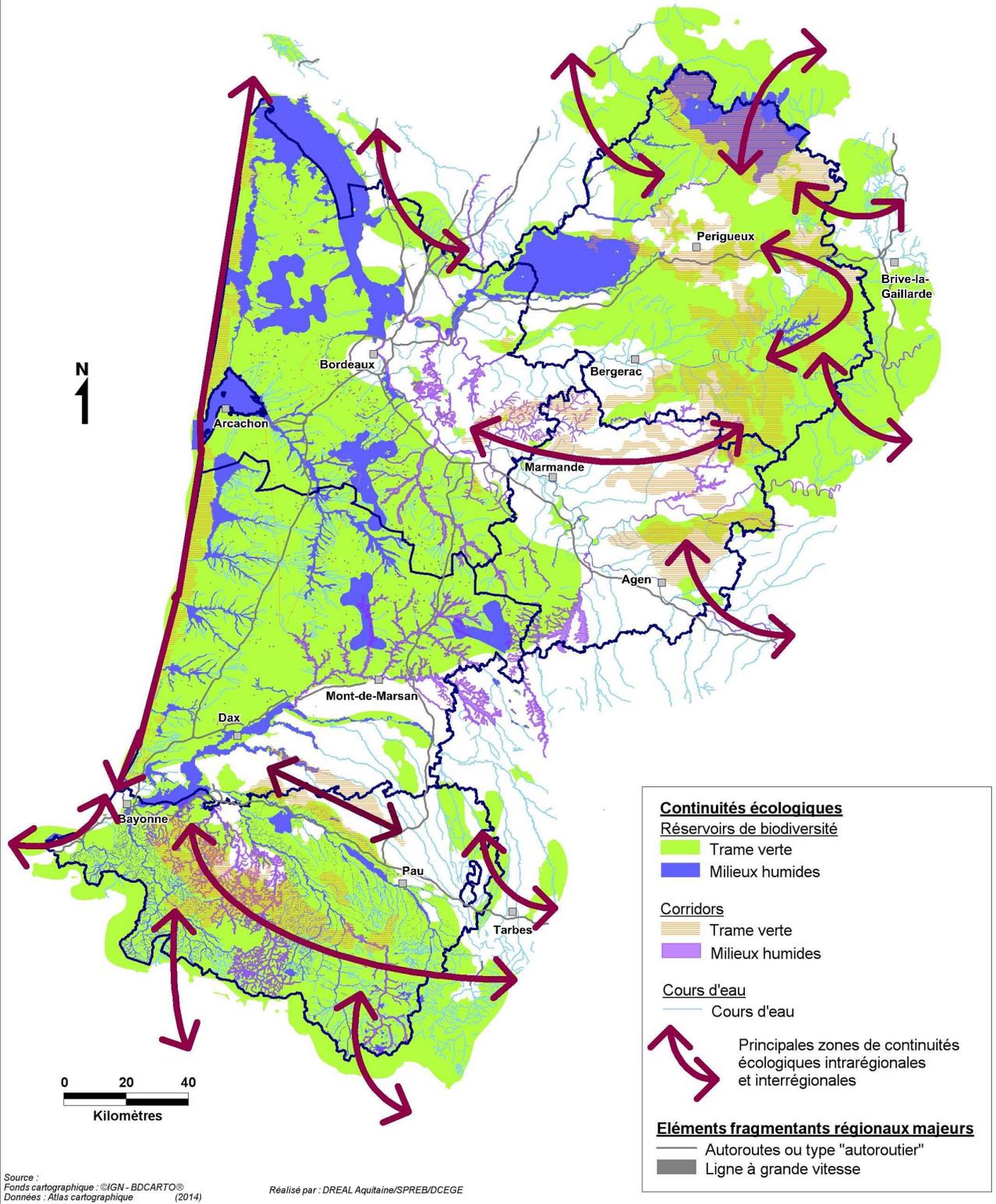


## CARTE SCHEMATIQUE DE LA TVB

La carte ci après a été réalisée pour présenter à l'échelle de la région les continuités écologiques régionales identifiées. Elle ne correspond bien entendu pas à l'échelle du 1/100.000ème et n'a d'autre vocation que d'illustrer de manière schématique les caractéristiques de ces continuités écologiques et de leur fonctionnement.

# AQUITAINE

## CARTE SCHEMATIQUE DES CONTINUITES ECOLOGIQUES REGIONALES



### 3. Enjeux

Sur la base du diagnostic régional et de l'identification des continuités écologiques régionales, deux orientations transversales et dix enjeux (transversaux ou territorialisés) ont été identifiés.

Les orientations transversales concernent les domaines de la connaissance et de la sensibilisation/communication :

#### Orientations transversales

- une **amélioration des connaissances** pour identifier les continuités écologiques et leur diffusion aux acteurs du territoire
- la **sensibilisation** et la **formation** des acteurs du territoire

Cinq enjeux sont transversaux, c'est-à-dire communs à l'ensemble de la région et sont liés soit à des menaces identifiées, soit à des milieux d'intérêt particulier à préserver, voire à restaurer.

#### Enjeux transversaux

- une **urbanisation** croissante et une artificialisation des sols à limiter
- un réseau d'**infrastructures** dense et fragmentant à maîtriser
- des **zones humides** et des **continuités latérales** des cours d'eau à préserver
- les continuités longitudinales des cours d'eau à préserver/restaurer
- un **maillage de milieux ouverts** nécessaire au fonctionnement des espèces et à leur déplacement, à maintenir

Enfin, cinq enjeux sont territorialisés et correspondent à des problématiques particulières à une ou deux grandes régions naturelles. Ils viennent en complément des orientations et enjeux transversaux mentionnés ci-dessus.

#### Enjeux territorialisés par grande région naturelle

- le particularisme du **Massif des Landes de Gascogne**, mosaïque de milieux favorables au déplacement des espèces
- l'arc forestier du **Périgord**, un territoire diversifié et riche
- un **littoral** encore préservé mais très fragile
- un **espace montagnard**, riche et spécifique, à préserver
- un maillage de milieux naturels diffus et de faible superficie au sein des grandes régions naturelles à dominante agricole du **nord de la Garonne et de l'Adour**